

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc	Numéro de permis 2019616	Date d'inspection Le 03 août 2021	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc		Numéro de téléphone (506) 394-3600	
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	03 févr. 2022	
Commentaires :			
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	03 août 2022	
Commentaires :			
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	03 sept. 2021	
Commentaires :			

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Il n'y a moins que la moitié des éducatrices qui ont leur cours d'introduction en éducation à la petite enfance. Plusieurs éducatrices sont inscrites au curriculum éducatif mais pas complété.
- La programmation est panifiée et documentée.
- Le matériel extérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
- Lors de ma surveillance j'ai constaté que plusieurs matelas ont besoin de réparation, je me suis assuré d'avoir une discussion avec les éducatrices présente.

original signé par

Le 03 août 2021

Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Date

original signé par
Marilaine Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 août 2021

Date